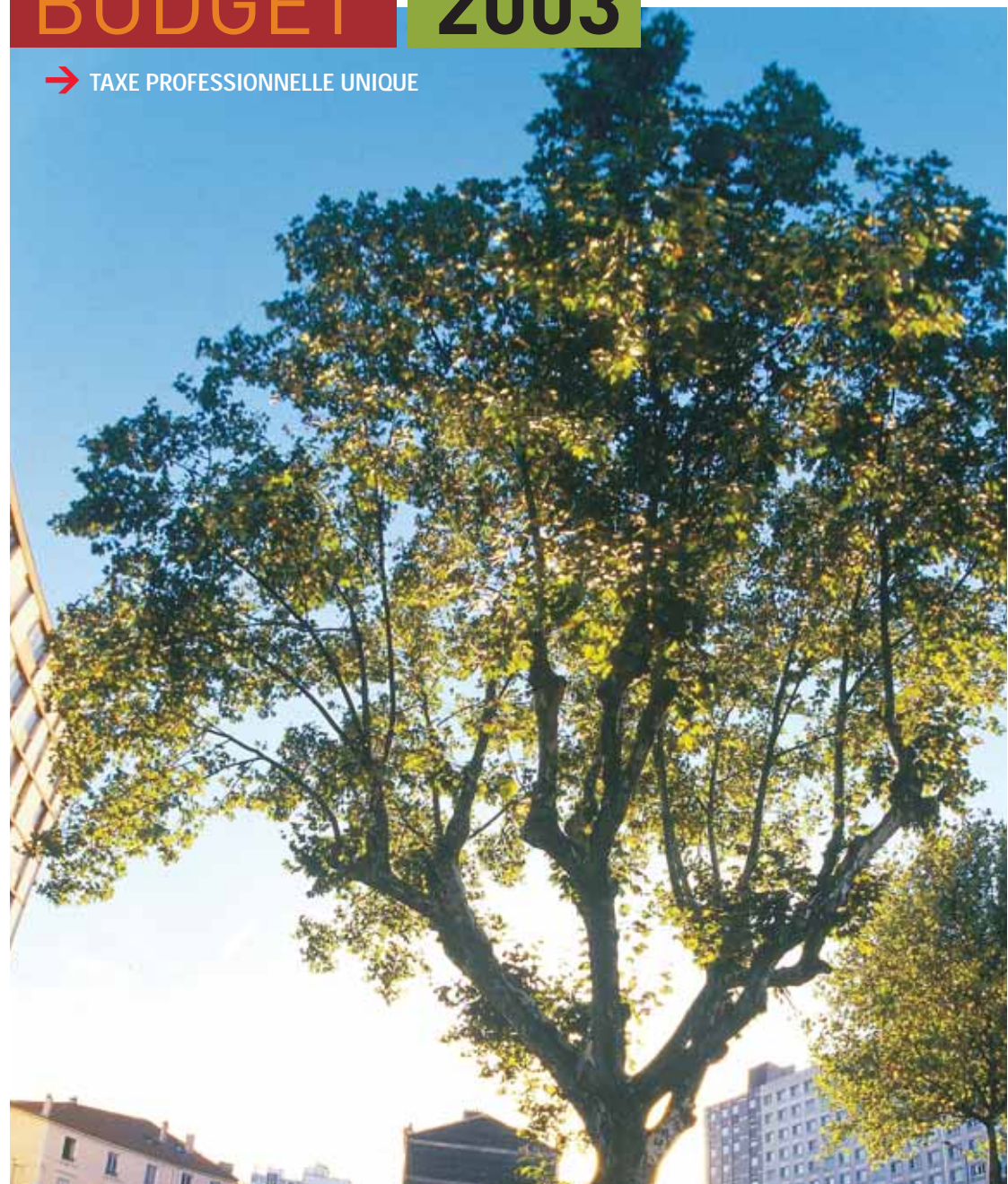


# BUDGET

# 2003

→ TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE

Direction de la Communication du Grand Lyon - MédiaCité - Photos : Grand Lyon, Cortis



**GRAND LYON**  
communauté urbaine

20 rue du lac - BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03  
tél. 04 78 63 40 40

**GRAND LYON**  
communauté urbaine

### 2003 : la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique

Le budget 2003 est caractérisé par des masses importantes prélevées et reversées auprès des communes, en raison de la mise en place de la TPU, dont l'objectif est une unification, à terme, des taux pour toutes les communes du Grand Lyon.

L'application de la TPU, qui constitue désormais la principale ressource fiscale du Grand Lyon, se traduit par une hausse progressive de la pression sur les entreprises des communes à faible taux de taxe professionnelle et par une baisse progressive dans les communes à fort taux.

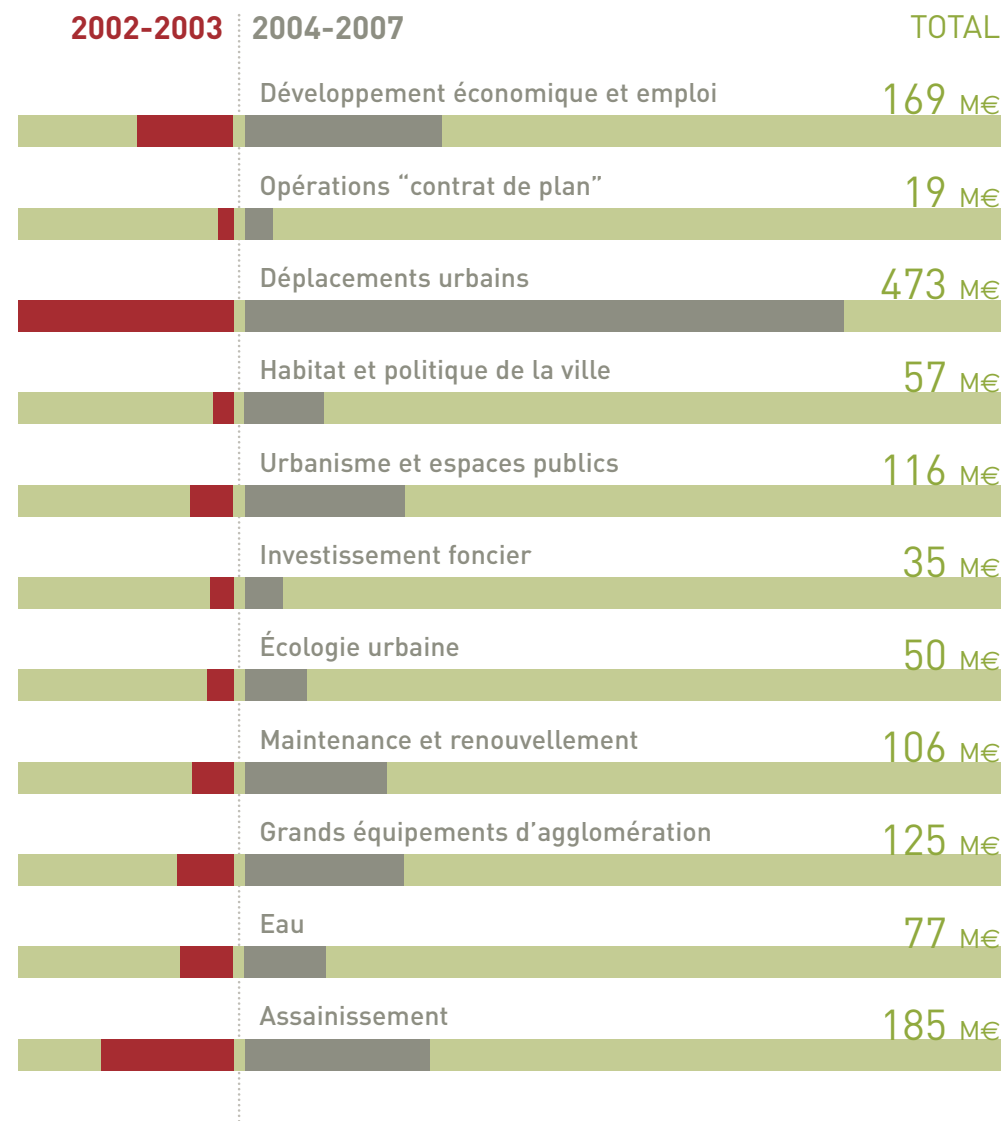
Au-delà de cette mise en place qui impose des modifications importantes dans la tenue de la comptabilité publique, le budget 2003 est établi dans le respect strict des engagements du plan de mandat.

Les dépenses de fonctionnement augmentent moins que les recettes. L'endettement est contrôlé et modéré, tandis que des investissements élevés sont programmés pour soutenir le développement économique, mettre en œuvre une politique de déplacements ambitieuse et améliorer la qualité de vie et la solidarité dans l'agglomération dans la perspective d'un développement durable.

Le budget 2003 est le reflet d'un projet partagé, fondé sur une vision de l'avenir de l'agglomération. Il est aussi l'expression d'une politique d'investissement et de développement, prenant en compte les potentiels et les besoins spécifiques de chacune des 55 communes du Grand Lyon, qui toutes participent à l'édification d'une agglomération rayonnante, attractive et agréable à vivre.



### Programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007



# recettes

D'où vient l'argent du Grand Lyon ?

Recettes d'investissement 323,50 M€

Recettes de fonctionnement 1 024,90 M€

**Le Grand Lyon dispose de quatre sources de revenus :**

La fiscalité (33 %) : la taxe professionnelle payée par les entreprises. Le taux de la TPU est aujourd'hui en moyenne de 20,01 %.

Les dotations versées par l'Etat chaque année (21 %).

Des ressources diverses comme redevances ou péages (29 %).

L'emprunt, qui représente aujourd'hui moins de 17 % des recettes.

# dépenses

A quoi sert l'argent du Grand Lyon ?

Mouvements financiers 392 M€

Dépenses de fonctionnement 605,4 M€

Dépenses d'investissement 351 M€

Le budget du Grand Lyon permet de financer des activités de service aux habitants comme la propreté, l'eau, la voirie, les transports en commun, ainsi que des investissements dans des secteurs majeurs comme le développement économique et l'emploi, les déplacements urbains, l'habitat et l'urbanisme, l'écologie urbaine. Certaines activités sont réalisées en gestion directe par le Grand Lyon, d'autres sont déléguées.

Le budget du Grand Lyon est aussi un outil de soutien à l'économie et induit de 3 500 à 4 000 emplois dans les services réalisés par les entreprises et de 5 000 à 7 000 emplois induits dans les travaux publics et le bâtiment.

## Le budget du Grand Lyon par rapport à d'autres collectivités :

Le budget se situe parmi les 10 premiers budgets de collectivités locales françaises (montants approchés en milliards d'euros) à titre d'exemples :

- Ville et Département de Paris 6,386 milliards d'euros
- Région Rhône-Alpes 1,425 milliard d'euros
- Grand Lyon 1,348 milliard d'euros
- Département du Rhône 1,152 milliard d'euros
- Ville de Lyon 0,60 milliard d'euros

# les activités du GRAND LYON

Chaque jour, le Grand Lyon équipe, entretient, structure et aménage son territoire, avec la volonté permanente de développer la solidarité entre les communes. Pour améliorer la vie des habitants, il met en œuvre des services de proximité, les gère au quotidien et favorise le développement économique.



## propreté

228 circuits de collecte des déchets ménagers.

360 000 tonnes de déchets ménagers incinérées dans deux usines d'incinération.

18 000 tonnes de verre recyclées grâce à l'apport volontaire dans près de 2 100 silos disposés sur la voie publique.

12 déchetteries totalisant 105 645 entrées, soit 92 825 tonnes de déchets collectées.

17 micro-bennes pour la collecte de 8 652 corbeilles à papier et bornes de propreté.

26 véhicules d'intervention rapide.

87 engins de nettoyage (balayeuses et laveuses).

La totalité des habitants du Grand Lyon est desservie par la collecte sélective des déchets ménagers depuis le 21 juin 2002.

## développement urbain

51 Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) en phase opérationnelle, 18 en phase de clôture.

24 quartiers prioritaires bénéficiaires de la politique de la ville.

11 requalifications de parcs d'activités.

9 espaces publics en cours d'aménagement.

13 Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat opérationnelles (OPAH-parc ancien et copropriétés récentes en difficulté) ; 2 à l'étude et 5 plans de sauvegarde créés (copropriétés récentes).



## voirie

2 983 km dont 2 286 de voies communautaires et 219 km de pistes et de bandes cyclables (dont 62 pour Lyon).

1 355 carrefours à feux, soit plus de 7 500 feux tricolores.

8 tunnels (dont 2 de plus de 1 800 m de long), 50 ponts et passerelles.

250 000 m<sup>2</sup> de trottoirs aménagés et quelque 500 000 m<sup>2</sup> de chaussées rénovés chaque année.

35 équipes polyvalentes dont 9 pour les interventions urgentes et 5 équipes d'intervention sur les feux tricolores.

27 zones piétonnes contrôlées et protégées par des bornes mobiles.

62 000 arbres d'alignement.

229 parcs de stationnement pour les vélos, dont 150 pour Lyon et 81 sur les autres communes.

140 traversées équipées pour les malvoyants.

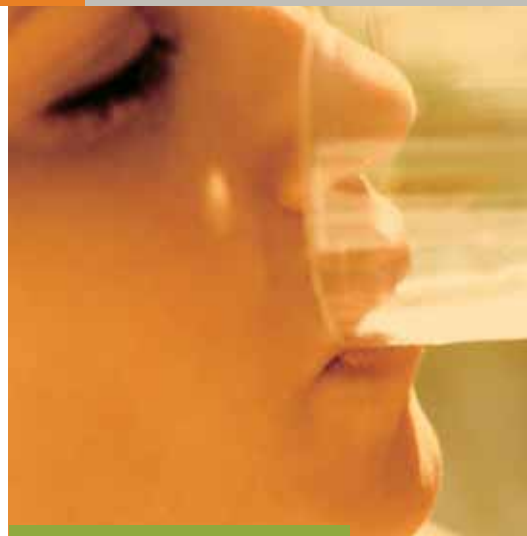
## foncier

Un patrimoine privé communautaire de 1 034 hectares en terrains nus.

1 238 logements individuels et collectifs (soit 7 ha de surface utile).

Environ 9 110 Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) et seulement 86 préemptions, 219 opérations d'entrée et sortie dans l'année.





## assainissement

2 700 km de canalisations.

8 stations d'épuration d'une capacité totale de 1 300 000 équivalent-habitants, 40 stations de relèvement des eaux usées, 34 stations de relèvement des eaux pluviales.

22 bassins de rétention (240 000 m<sup>3</sup>).

190 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traités par an, 24 000 tonnes de boues incinérées (matières sèches).

12 véhicules spécialisés en curage d'égouts.

300 déversoirs d'orages.



## eau potable

Le Grand Lyon, propriétaire des installations, en a confié l'exploitation (dans le cadre de contrats d'affermage) à deux sociétés.

Le plus grand champ captant d'Europe (375 ha), classé réserve naturelle.

100 millions de m<sup>3</sup> pompés par an sur 114 puits de forage.

280 000 abonnés, 3 600 km de canalisations, 800 km de branchements, 320 000 m<sup>3</sup> d'eau consommés en moyenne par jour.

13 stations de pompage.

64 réservoirs et châteaux d'eau.

1 usine de captage à Villeurbanne Croix-Luizet et 1 usine de secours à Rillieux-la-Pape, 2 stations d'alerte et 4 usines de production.

60 000 paramètres d'analyse par an.



## logement social

3 offices communautaires représentant 27 % du parc locatif social de l'agglomération :

OPAC du Grand Lyon : 21 160 logements gérés.

OPAC de Villeurbanne : 6 450 logements gérés.

Porte des Alpes Habitat : 4 460 logements gérés.



## transports en commun

Les transports en commun sont délégués au SYTRAL

4 lignes de métro dont 1 automatique, 2 funiculaires, 112 lignes de bus et trolleybus ainsi que 106 lignes de transports scolaires, 2 lignes de tramway.

165 millions de déplacements par an.



## parcs de stationnement

Plus de 20 000 places de stationnement dont 15 800 pour Lyon Parc Auto (LPA), 3 500 places gérées par le SYTRAL et enfin quelque 2 500 par les autres délégataires de services publics.



## marché d'intérêt national

Le Grand Lyon gère aussi le Marché de gros de Lyon (SOGELY)

Un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros et 600 emplois liés.

100 entreprises implantées sur le site.

310 000 tonnes de fruits et légumes (environ 80 % de l'activité du marché) négociées chaque année.

# → Fonctionnement

Autres recettes	21,04 M€
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	78,80 M€
Dotations de transfert de l'État	342,80 M€
Redevance des fermiers (eau potable)	9,80 M€
Produits du domaine et péages	73,92 M€
Redevance assainissement	50,00 M€
Subventions	15,34 M€
Fiscalité directe	433,20 M€

Total 1 024,90 M€

recettes

dépenses

Total 605,41 M€

Services internes, assemblée, communication, fêtes et cérémonies	5,96 M€
Gestion des bâtiments, informatique...	80,48 M€
Développement social et projets urbains	65,64 M€
Traitement eaux usées et pluviales	47,20 M€
Appui transports en commun	110,10 M€
Action économique	23,67 M€
Incendie et secours	23,91 M€
Environnement	5,07 M€
Propreté de l'agglomération	66,38 M€
Collecte et traitement des déchets	82,91 M€
Autres aménagements urbains	12,01 M€
Entretien voirie et signalisation	82,08 M€

# Investissement ←

Emprunts à long terme	187,50 M€
Dotations de l'État	33,45 M€
Autres	7,60 M€
Avances de trésorerie	34,00 M€
Aides de l'Agence de l'eau	3,30 M€
Subventions	22,54 M€
Emprunts à court terme	35,10 M€

Total 323,50 M€

recettes

dépenses

Total 351 M€

Les dépenses d'investissement sont gérées en autorisation de programme et de crédits de paiement dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements.

En 2003, 351 M€ sont affectés aux dépenses d'investissement opérationnelles.

→ Développement économique et emploi, grands équipements d'agglomération, déplacements urbains, habitat et politique de la ville, aménagement urbain, espaces publics, investissements fonciers, écologie urbaine, assainissement, eau potable, maintenance (bâtiments, matériel, informatique).